

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2026

ABROGATION DU CODE NOIR - (N° 1817)

Adopté

N° CL16

AMENDEMENT

présenté par
M. Mathiasin, rapporteur

ARTICLE 2

À la seconde phrase, substituer aux mots :

« de l'ensemble des dispositions dans »

les mots :

« du droit colonial sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.